

**CRAYSSAC**  
**PREMIÈRE JOURNÉE**

Les 26/11/18 de 14h heures à 17h heures

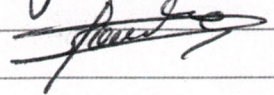
Observations de M<sup>(r)</sup>

Cuffignères Philippe

- ① (Riverain des carrières) à Crayssac.  
Il serait très judicieux de prévenir les futs de mines, de prendre en considération la gêne parfois très importante des deux concasseurs déjà sur site (à l'angle et à coté).  
Il faut tenir compte de la voirie, état très dégradé, sur cette zone et périphérie.  
Si autorisation d'ouverture est donnée il faudra pour rendre moins visible cette activité, une application de la réglementation.

- ② Compte tenu du trafic important sur la D 841 il est souhaitable qu'une modification de la sortie des véhicules notamment des poids lourds soient envisagée à l'intersection de la D 9. D 841 et le chemin rural qui dessert d'importantes carrières déjà existantes pour la sécurité de tous.  
Je souhaite que lors de la mise en place de merlons, clôtures etc qu'il y ait un retrait de 2m vis à vis de la voie publique (fauchage).  
Il faut que soit mis en place un dispositif pour l'évacuation des eaux pluviales qui s'écoulent sur le chemin qui dessert la carrière TANGIEN, la partie de ce chemin sera encadrée entre les merlons cotés droit et gauche.

Maire de la commune de CRAYSSAC 46150.



③